

## COMMUNAUTE DE COMMUNES

### AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2018-094

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Réunion Ordinaire du 27 JUIN 2018

L'an deux mil dix-huit le vingt-sept du mois de juin à 18 h 30 le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Maisontiers, sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

#### **16 présents + 4 pouvoirs (19 votes) :**

##### **Membres titulaires présents :**

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jacky JOZEAU, Jacques METREAU, Lucette ROCHER, Viviane CHABAUTY, Jean-Marie COLIN, Céline PIGNON
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux :
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT
- ✓ Commune d'Irais : Joël MEUNIER
- ✓ Commune de Louin :
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Micheline REAU, Pascal BIRONNEAU
- ✓ Commune de Tessonnrière : Frédérique DAMBRINE
- ✓ Commune de Maisontiers : Jean-François COIFFARD

##### **Membre suppléant (sans voix délibérative) :**

- ✓ Commune de Maisontiers : Alain GILLES

##### **4 pouvoirs :**

- ✓ Ludovic BARREAU a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU
- ✓ Monique NOLOT a donné pouvoir à Olivier FOUILLET
- ✓ Jean-Pierre CESBRON a donné pouvoir à Jean-François COIFFARD
- ✓ Maryse CHARRIER a donné pouvoir à Lucette ROCHER

**Excusé (e) s :** Ludovic BARREAU, Claude SERVANT, Jean-Michel PROUST, Monique NOLOT, Jacky METAY, Jean-Pierre CESBRON, Jacques CHAUVEAU, Maryse CHARRIER

**Céline PIGNON a été élue secrétaire de séance.**

**Date de la convocation :** mardi 19 juin 2018

### STATUTS DU PETR PAYS DE GATINE Evolution des statuts du PETR

Vu les articles L. 5211-5 et L. 5211-20 du CGCT

Vu les statuts du PETR du Pays de Gâtine adoptés par délibération du conseil syndical du 17 octobre 2016

Après délibération et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Communautaire accorde les subventions suivantes :

- Accepte les modifications des statuts du PETR, afin de tenir compte de la fusion intervenue depuis lors entre les 3 dernières communautés de communes, en application de l'article L. 5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales suivantes :
  - Modifier la composition du PETR (article 1 des statuts) comme suit : « *Il est constitué un Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Gâtine (dénommé ci-après PETR), soumis aux dispositions des articles L. 5741-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, L. 5711-1 et suivants, L. 5212-1 et suivants, L. 5211-1 et suivants de ce même code, et composé des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre suivants :*
    - *La Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine*
    - *La Communauté de Communes de l'Airvaudais-Val du Thouet*
    - *La Communauté de Communes de Val de Gâtine* »

- Modifier la répartition des sièges au comité syndical (art. 9-1 alinéa 4 des statuts) comme suit :  
« ... Les sièges au sein du Comité Syndical du Pôle seront répartis comme suit :

<i>EPCI</i>	<i>Nbre d'habitants</i>	<i>Nbre de délégués titulaires</i>	<i>Nbre de délégués suppléants</i>
<i>Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine</i>	<i>37 785</i>	<i>14</i>	<i>14</i>
<i>Communauté de Communes de l'Airvaudais-Val du Thouet</i>	<i>6 951</i>	<i>4</i>	<i>4</i>
<i>Communauté de Communes de val de Gâtine</i>	<i>21 506</i>	<i>13</i>	<i>13</i>
<i>Total</i>	<i>66 242</i>	<i>31</i>	<i>31</i>

Le Président, Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20180627-D2018094-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 05-07-2018

Publication le : 05-07-2018

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades  
79600 AIRVAULT  
Tél. 05 49 64 93 48